

Montréal, le 6 juin 2016

Donatrice, Donateur,
Madame, Monsieur,

L'Autre Escal est un organisme sans but lucratif exclusivement dédié aux enfants et aux adolescents exposés à la violence conjugale et à leurs mères, le *Centre d'intervention L'Autre Escal* les outille à comprendre et à contrer les conséquences de l'exposition à la violence d'un parent envers l'autre – majoritairement envers leur mère – sur leur estime d'eux-mêmes, leur confiance en soi, leur réussite scolaire, leur développement, les relations dans la fratrie, leur santé physique et psychologique.

L'Autre Escal offre un cadre physique et organisationnel adapté qui permet une réponse souple, rapide, individualisée, qui rejoint simultanément l'enfant et la mère. Autre figure de son originalité, aucune contrainte territoriale ou temporelle n'est associée à la prestation des services. Elle est un point d'accueil facilement accessible et un point de repère permanent pour la mère et l'enfant.

MERCI DU SOUTIEN QUE VOUS POUVEZ OFFRIR.

France Dupuis
Administratrice

Politique gouvernementale
« Prévenir, dépister, contrer la
violence conjugale »
Gouvernement du Québec
(1995)

« La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. Les spécialistes appellent cette progression l'« escalade de la violence ». Elle procède chez la personne qui commet l'agression selon un cycle défini par des phases successives marquées par la montée de la tension, l'agression, la désresponsabilisation, la rémission et la réconciliation. À ces phases, correspondent, chez la victime, la peur, la colère, le sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, l'espoir que la situation va s'améliorer. À noter que toutes les phases ne sont pas toujours présentes et ne se succèdent pas nécessairement dans cet ordre.

La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. »

Les conséquences
de l'exposition à la violence
conjugale sont nombreuses
pour les enfants et les adolescents.

« Dans un contexte de violence conjugale, les enfants subissent les effets négatifs de la situation. Qu'ils assistent ou non aux actes de violence, ils sont toujours affectés par le climat créé par la violence. Les enfants sont donc victimes de cette violence, même lorsqu'elle n'est pas directement dirigée vers eux. »

(Gouvernement du Québec 1995)

stress post-traumatique, retards de croissance, troubles de l'alimentation, du sommeil, cauchemars, énurésie, allergies, asthme, maux de ventre, de cœur, de tête, troubles anxieux, angoisse, honte, tristesse, peurs, dépression, idées suicidaires, tentatives de suicide, problèmes comportementaux et d'agressivité, colère, irritabilité, conflit de loyauté, sentiment de culpabilité, manque d'estime de soi, inquiétudes, problèmes de concentration, difficultés scolaires, absentéisme scolaire, cruauté envers les animaux, brutalité envers la fratrie, destruction de biens, violence dans les relations amoureuses, problèmes de drogue, d'alcool, fugue, prostitution, grossesse à l'adolescence

Les derniers développements scientifiques en matière de violence conjugale nous permettent de mieux connaître les difficultés d'adaptation qui affectent les enfants exposés à cette violence et les processus sous-jacents impliqués.

Il n'est pas toujours possible de venir en aide aux enfants. Lorsque ces situations surviennent, il devient important d'apporter une aide soutenue aux mères.

De nombreuses recherches confirment que la qualité de la relation mère-enfant, la santé mentale des mères et leurs capacités parentales sont des facteurs de protection pour les enfants qui sont exposés à la violence conjugale. Des interventions visant principalement ces cibles ont un impact important sur les difficultés d'adaptation que présentent ces enfants.

Les services développés à L'Autre Escale tiennent compte de la réalité de la violence conjugale et de la violence postséparation.

À L'Autre Escale

Les enfants et leurs mères sont rencontrés individuellement, en fratrie ou en dyade mère-enfant, de façon régulière, à la maison, à l'école, ou à L'Autre Escale même.

L'accompagnement, le soutien des enfants et des adolescent-e-s, les plans d'intervention sont faits en concertation avec leurs mères, leurs professeurs et les professionnel-le-s du milieu de l'éducation et des services sociaux interpellés par leur situation.

Les enfants sont encouragés à participer à des activités parascolaires, sportives ou artistiques : une partie des dons sert à en assumer les frais.

Grâce à une entente de partenariat avec un organisme communautaire, un soutien sociojuridique est également offert à la mère.

Ce sont 43 mères et 52 enfants qui ont été soutenus par L'Autre Escale tout au long de la dernière année.

Les mères ont bénéficié de 346 rencontres, les enfants, de 407 rencontres avec leurs intervenantes, tant à L'Autre Escale qu'à leur domicile.



L'Autre Escale

Centre d'intervention pour les enfants exposés
à la violence conjugale

www.lautrescale.org

C.P. 51023, Montréal, Québec, H1N 3T8

Nous vous invitons
à faire un don

POUR AIDER
LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS
EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE ET
À LA VIOLENCE POSTSÉPARATION

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

2016-2017

Objectif : 100 000 \$